

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 20

Artikel: Le revegneint dâo cemetiro
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vieilles chansons.

Nous avons publié, dans notre numéro du 3 mai, les couplets en patois que nous a envoyés d'Yverdon M. Louis Vaucher. Notre aimable correspondant supposait qu'ils avaient dû être chantés à une Fête des vignerons. Il avait raison. Mais ils ne datent ni de 1833 ni de 1830. Le livret de la Fête des vignerons de 1819 les contient tout au long. Peut-être les chantait-on déjà à la fête de 1797. Nous n'avons pu retrouver le livret de cette année-là.

Cette vieille chanson était celle de la ronde de la noce. Ses couplets commencent par des vers de cinq syllabes et non de dix. Il faut donc les écrire ainsi :

Po lo bin fita,
Sti bi mariadzo,
No vollien tzanta
Dè tieur, dè corradzo,
On petit bet dè tzanson ;
Pou no chauterein ein rion,
You !
Noutré tzermalairé, o gué !
Noutré tzermalairé !

A part les couplets cités par M. Vaucher, la chanson de 1819 compte encore celui-ci, qui est le cinquième et dernier :

Quin plaisir por no
Dein sti dzor aimablio ;
Dè vivre à gogo,
Rein dè comparablio.
Ma por no bin mettre en train,
Vito ! gotin noutron vin,
You !
Avoué noutré mie, ô gué !
Avoué noutré mie !

A la Fête des vignerons de 1833, la noce ron-dait en chantant des couplets analogues et dont le refrain était toujours le même :

Bénirau Loï,
Galèze Fanchonnette,
Y vo faut dzoi
Dè voultr z'amouretté.
No vollien vo z'imité ;
Por cein y no faut riondà,
You !
Tsacon noutra mie, ô gué !
Tsacon noutra mie !

Puisque nous parlons de la noce de la Fête des vignerons, peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt les détails suivants empruntés au programme de 1819 :

« Cette troupe de la noce villageoise, dit le programme, s'avance dans cet ordre : le baron du village avec M^{me} la baronne, une personne d'honneur, le notaire portant son registre sous le bras, trois vieillards avec leurs femmes ; la cuisine, derrière laquelle est une galerie où est assis le menétrier (on voit dans l'intérieur de la cuisine une fileuse et une cuisinière qui fait des gaufres) ; l'époux et l'épouse, huit amis et huit amies de noce ; le trousseau conduit sur un char.

» Etant arrivée à une station, cette troupe exécutera ses danses et ses chants de la manière suivante :

« M. le baron commencera par ce couplet :

De tous les barons du monde,
Je suis le plus heureux, ma foi !...

» Le notaire viendra prier avec beaucoup de respect M^{me} la baronne de danser un menuet avec lui, après lequel il chantera :

Vraiment pour moi c'est un bonheur
Quand on a recours à ma plume ;
Aujourd'hui, contre ma coutume,
Serais-je de mauvaise humeur ?... (*)

» M. le baron s'approchera à son tour de l'épouse pour l'inviter à danser une allemande,

(*) En 1833, le notaire chantait :

Quel doux plaisir pour un notaire
De passer un contrat charmant !
Il y montre son savoir-faire
En cueillant un doux paiement.

ce que celle-ci lui accordera après bien des façons et en avoir préalablement obtenu la permission de son époux. Puis un vieillard chantera d'une voix tremblante :

Pour nous, ô quels ravissements !
Dans cette joyeuse journée
Où les époux les plus charmants
Vient unir leur destinée.
Soyez heureux, tendres époux ;
Profitez de votre jeunesse,
N'attendez pas que la vieillesse
Vous prive des biens les plus doux.

» Tout à coup, un petit ramoneur fera entendre du haut de la cheminée le couplet suivant :

AIR DU *Petit matelot*.

C'est moi qui, du poste où m'appelle
Mon ouvrage de tous les jours,
Jouis d'une fête aussi belle,
Sans obstacles, sans aulentours. — (Bis.)
Cependant, si je le savoure,
Ce fumet qui monte ici droit,
Je sens échapper ma bravoure,
Et je m'ennuie sur ce toit. — (Bis)

» Ensuite, tous les figurants de la noce chanteront :

Jour de bonheur, ô jour plein d'allégresse !
En chœur chantons ces fortunés époux ;
Ils vont jouir des plaisirs les plus doux ;
Ah ! puissent-ils les savourer sans cesse !

» Puis les charmaillers (amis de noce) exécuteront une contredanse à la suite de laquelle un vieillard dansera avec l'épouse ; alors tous ensemble commenceront une ronde en chantant :

Por lo bin fita
Sti bi mariadzo...

Nos anciens.

SOUVENIRS ANECDOTIQUES

Mon cher *Conteur*,

Je suis un ancien habitué du « Petit café », dont tu as récemment évoqué la joyeuse mémoire et que j'ai tout de suite reconnu. Hélas, nous ne sommes plus nombreux, de ceux qui, chaque jour, « à la tasse », d'abord, après le souper, ensuite, nous trouvions réunis autour de la table ronde.

Mort, le peintre aux lapins ; morte, l'innocente victime du « bois de l'arsenal » ; morts aussi, les deux gais compagnons — un peu bougons, parfois —, dont je veux à mon tour te conter une des aventure.

Le père X... avait commandé, à son ami, le tailleur Y..., — les noms importent peu, après tout — un manteau. Il n'avait pas lésiné sur le prix du drap, car, dit-il : « Tu sais, je veux quelque chose de bien, de cossu. Et puis, y s'agit que ça plaque ! »

Cette importante commande avait été bien-tôt connue des habitués de la table ronde et, d'avance, ils flairaient une bonne petite farce.

Lorsque le père X..., sanglé dans son manteau neuf, arriva au rendez-vous habituel, le mot d'ordre était donné.

— Pristi ! que tu es beau, aujourd'hui ! s'écria l'un des assistants, saluant le nouveau venu.

— Où diable as-tu décroché ce manteau, fit un autre ; tu l'as acheté de rencontre ?

— De rencontre ! Quel toupet ! Il est battant neuf.

— D'accord, mais on ne dirait pas qu'il a été fait pour toi ; il est bien trop grand.

— Trop grand ! trop grand ! trop grand ! voilà encore une idée ; il me serre plutôt sous les bras.

— Peut-être bien, mais, dans le dos, il est beaucoup trop large ; il fait des plis.

— C'est vrai, appuya un troisième, ce n'est pas gracieux. Qui est-ce qui t'a fait ce garde-habit ?

— C'est Y... parbleu. Est-ce que je vais ailleurs que chez lui ; il m'a toujours habillé.

— Ma foi, je ne lui en fais pas mon compliment.

A ce moment, entre Y...

Il n'a pas le temps de s'asseoir que déjà le père X... l'apostrophe vivement.

— Ah ! te voilà ! Qu'est-ce que tu m'as fichu avec ce manteau ? Y ne va pas.

— Comment, y ne va pas ! Que veux-tu de mieux ? Quand tu l'as essayé, tu ne m'as pas dit ça, au contraire.

— Est-ce qu'on peut juger, quand on essaye un habit, s'il va ou s'il ne va pas, avec vos faufilegues du diable. Le fait est qu'il fait des plis dans le dos et qu'il me serre sous les bras. Tu sais, ton manteau, tu peux le reprendre ; je ne le veux pas. Tâche de trouver un amateur.

A ces mots, Y... bondit :

— Le reprendre ! Jamais de la vie. Tu l'as essayé, tu en étais content, c'est affaire faite. Je ne sais pas ce qui te prend tout à coup de trouver que ce manteau ne va pas ! Voyons, vous autres, messieurs, je vous le demande : va-t-il ou ne va-t-il pas ?

La tournure que prenaient les choses et que nous n'attendions guère, nous effrayait un peu. Nous n'osions plus avouer qu'il ne s'agissait que d'une « monture », faite sans aucune mauvaise intention, et nous ne savions que répondre.

— Hum !... hum !... il va,... mais,... enfin....

— Je ne m'occupe pas de l'avis de ces messieurs, exclama le père X... Puis, jetant le manteau dans les bras du tailleur, il sortit en frappant la porte.

Y..., brandissant l'objet du conflit, courut après son client. Nous les suivimes.

La dispute continua dans la rue. Nous eûmes grand peine à sauver le pauvre manteau, qui, sans nous, eût été infailliblement mis en pièces.

Le père X... tint bon et le tailleur dut reprendre le vêtement. Si je m'en souviens bien, le manteau fut racheté par un des auteurs de la farce, qui crut dissiper ainsi le remords que lui laissait — et que nous laissait à nous tous — cette mémorable histoire.

Le père X..., très bon homme, au demeurant, n'était pas patient ; il se fâchait facilement.

Une autre fois, il faisait un petit voyage d'agrément avec quelques amis.

Se trouvant à Lyon, un soir, ils décident d'aller au théâtre. On donnait *La Traviata*.

Ayant pris leurs billets à l'entrée, les voyageurs n'avaient plus trouvé que quelques places au milieu du parterre. Tout autour d'eux, des dames, rien que des dames, qu'ils n'osaient pas déranger, à chaque entracte, pour sortir, comme c'est l'habitude à Lausanne.

Or, *La Traviata*, ce n'est pas très follichon et c'est long. Le dernier acte, particulièrement, est une interminable agonie, que tout le monde ne trouve pas de son goût.

Le père X... suivait à grosses gouttes et surtout avait soif — pour un Vaudois la chose est naturelle — ; il commençait à perdre patience. Il pousse du coude son voisin et d'une voix qui dut être entendue de toute la salle : « Dis voir, Charles, j'en ai assez, à présent ! Si cette femme ne veut pas bientôt mourir, je m'en vais. »

Un vieux du « *Petit café* »

Le revêgeant dão cemetiro.

Vo n'îtes petêtrê jainé venu à V... Portant, vaut la peina de l'ai allâ férè on tor, kâ, l'ai a rein què dâi bons citoyens, dâi bounès caves et vo sarà su dè ne pas l'ai baire dão penalset.

Don V... est on galé veladzo, ào fin boo dâo lé, avoué cauquèis maisons forannès on pou plie amont dein lè vegnès. Quand on est on pou défrou dão veladzo et qu'on vao allâ pè

cliazo z'hameaux qu'on lão dit Crettaz, faut passà vai lo cemetiro qu'est ào fin boo dè la tserraira avoué ou petit mouret rein hiuant que lè séparè. L'est quie, io y'a on part d'ans, s'ein est passà 'na tota galéza.

On ciloyen, que démarorâve à Crettaz et qu'on l'ai desai Podzet, avâi zu, ein cauquies senannès, dâi guignons dâo dianstre ; sè dou z'einfants qu'aviont zu clia pouéson dè fluenza que racliavè lè dzeins ein mein dè rein vignont à mouri l'on après l'autre et coumeint on guignon ne vint jamé solet, vouaïque sa fenna, que trainâvè dza du grantein, que vint à passâ assebin l'arme à gautse. Trai z'einterâ tsî lo mimo ein asse pou dè temps, l'est oquie dè bin terriblio et ia dè quie mettre bas on hommo, assebin lo pourro coo, que sè trovavè tot solet, ne fasâi que djeindre et lameintâ et po àobillâ sè misères, l'fè coumeint tant d'autro quand l'ont oquie que lè tracassè, s'est boutâ à quartetâ et prâo soveint l'ein pregnâi dâi bombardâiès à criâ : à moi les murs !

On dzo que l'etâi décheindu à V... et que l'ai etâi restâ on bocon tâ, l'ein avâi prai 'na torgnaula dâo tonaire, se bin que lo sélâo sè musivè dza quand s'est décidâ dè modâ dâo cabaret; ma fai, lè guibolès n'allâvant rein tant bin po remontâ tantqu'à Crettaz, assebin, ein pas-seint vai lo cemetiro, noutron coo eintrè deuin et sè va étaidrâ su lè foussâs dâo mouret; on iadzo dè rebat, ma fai, lo sonno l'a prai et l'ai est restâ.

Grantein pe tâ, que fasâi 'na né soranna, on autre citoyen dè Crettaz, on certain Bagasse, que sè remisâvè assebin avoué 'na fédârala, s'aminè ein zig-zagueint et vint sè cotta contre lo mouret dâo cemetiro, l'ai s'abotsè on bocon po sè racliâ et, coumeint lo vin fâ babelhi bin dâi dzeins, sè met à dévezâ tot solet et tot hiaut:

— Eh ! mè pourro moo, se fasâi, vo z'îles portant bin mi què no, que faut s'escormantsi à travaillo po affanâ sa pourra vîa, se y'été pi à votra pliace !...

Adon, ein cé mimo momeint, Podzet, qu'etâi dessoula on bocon, sè revêillè, sein pi savâi io l'irè et, quand l'out dévezâ l'autro, recognâi lo compagnon et l'ai boailè du dedein lo cemetiro : « Attein-mé, Bagasse ! attein-mé ! vé amont avoué té ! »

Ma fai, Bagasse, quand l'out qu'on lo criâvè du dessus lè foussâs, s'ein peinsâ que l'etâi bo et bin on revegneint, le preind la fouaira et sè met à retraci ào grandécime galop contre V... sein ouzâ sé reveri, kâ créyai que ti lè dia-bilio étioint à sè trossess.

— Ah ! la, mon Dieu, veni vito ! ia cauquon que revint pè lo cemetiro et que fourgattè permî lè moo ! se fe ein gruleint dein sè tsaus-sès à cliazo qu'etâi pè la pinta.

— Kaise-tè, fou et taborniô que l'e ! l'ai desiront lè z'autro ein lo couïeneint qu'on dianstre ; mâ coumeint lo gaillâ sotegnai que s'etâi oïu crâi Bagasse et cosse et cein, l'ont tot parâi èta vaire avoué on falot et l'ont trovâ lo pourro Podzet qu'etâi adé dein lo cemetiro, qu'avâi on mau dâo tonaire dè sè r'vai permî cliazo foussâs ; fasâi dâi sacrémeints d'einfai po cein que s'einéobliâvè à pâo et que l'etâi tsezu dza on part dè iadzo pè dedein cliazo palisardès ein fai que boutont déveron lè foussâs. Et failai vaire coumeint s'était astiquâ per lè dedein : l'avâi la frimousse tot'einsagnolâo et ein s'ein-bonmeint contre cliazo pierres dè taille, s'etâi fe dâi pecheintès bougnès pè la tête. Ma fai, l'etâi galé !

Quand l'ont cein vu, l'ont prai ion per on bré, on autre de l'autro et l'ont remenâ dinse tantqu'à la peinta po lo débarbouilli on bocon.

Su cein, coumeint vo peinsâ, l'ont fè reveni on part dè litres et l'ont tant couienâ Podzet et Bagasse que l'ein ont zu vergogne et que n'ont

pas ouzâ reveni à V.. du grantein, kâ, quand on bouébo ein recontrâvè ion, l'ai criâvè : « Vouaïque l'fè revegneint dâo cemetiro ! »

Ora, se vone lo craidès pas, veni pi tantqu'à V..., tsacon vo la contârâ dinse, ein ein bêves-seint trai, coumeint dè justo !

Ça repique !



— Alors, colonel, vous arborez de nouveau le petit ruban ?

— Ça se voit ?...

— Oh !... je ne voudrais pas dire,... mais,... Et la circulaire ?

— La circulaire ! mon ami, on n'en parle déjà plus. Pluie d'orage, ça ne dure pas. Soudain, ça éclate ; c'est alors un sauve-qui-peut général. Puis, ça passe comme c'était venu et la belle nature reprend ses droits. D'ailleurs, vous le voyez, je ne me risque qu'avec précaution.

L'assiette ou beurre.

Il y a quelques jours, le Grand Conseil a pris en considération une motion demandant que des mesures soient adoptées pour parer aux nombreuses falsifications que subit le beurre.

A ce propos, il est assez curieux de connaître approximativement ce qu'est la production et la consommation du beurre dans le monde.

Tous les pays producteurs réunis — l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie — possèdent actuellement près de 6 millions de vaches, qui donnent 2,650 000 tonnes de beurre et de fromage par an représentant 9 milliards et demi de francs. Les Etats-Unis ont 16 millions environ de vaches, donnant 610,000 tonnes de beurre ; la Russie, 10 millions de têtes (350 000 tonnes) ; l'Allemagne, 9 millions de têtes (300,000 tonnes) ; l'Autriche, 6 millions de têtes (170,000 tonnes), la France, 5 millions de têtes (200,000 tonnes). L'Angleterre n'occupe que le sixième rang avec ses 4 millions de vaches.

En revanche, l'Angleterre prend le premier rang au point de vue de la consommation. Celle-ci, en effet, atteint 14 kilos par habitant et par an. Elle est de 12 kilos en Australie, de 11 kil. 5 en Belgique, de 11 kilos en Suisse et au Canada, de 10 kilos en Danemark, de 9 kilos en Suède et aux Etats-Unis, de 8 kilos en France.

La consommation tombe à 3 kilos par habitant en Portugal, en Espagne et en Italie. Elle tend à augmenter chaque année très sensiblement en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse.

Il semble, n'est-il pas vrai, qu'on pourrait fort bien se passer de la margarine, qui, souvent, nous est vendue pour du beurre.

Boutades.

Ce brave Paul est le plus doux des maris. On n'en peut dire autant de son épouse.

Ses amis, qui savent combien il en endure

sous le toit conjugal, l'ont maintes fois engagé à protester, convenablement, bien entendu, contre les procédés de sa femme.

L'autre jour, croyant devoir profiter du conseil, il élève un peu la voix — c'était la première fois.

Vlan ! Il reçoit un soufflet de madame.

Alors, Paul, tout ahuri, « Mais, mais, Emilie, que fais-tu là ? Ah ! si j'avais su, lorsque je demandai la main à ton père, que tu dusses jamais en faire un tel usage.... »

Entre amoureux.

— Oh ! Sophie, vous êtes la plus belle femme du monde.

— N'exagérons rien, disons : de la Suisse.

Autre service militaire.

Le lieutenant (à un soldat) : — Qu'est-ce que la discipline ?

Le soldat. — C'est ne pouvoir pas faire ce qu'on aimeraït.

Sur Montbenon.

Un jardiner-surveillant. — Pardon, madame, à qui sont ces charmants enfants qui jouent là ?

La dame (très flattée et avec empressement) : — A moi, monsieur, à moi.

Le jardiner. — Alors, madame, veuillez me donner votre nom, car il est interdit de fouler les guizons.

L'almanach de Pierre-Abram.

Mon voisin Pierre-Abram ne sait ni lire ni écrire. Est-ce un bien, est-ce un mal ? A voir mon voisin, on ne le saurait dire : il ne paraît ni plus ni moins heureux que vous ou moi.

Chaque année, Pierre-Abram achète l'almanach. Il n'y a rien là que de très naturel ; tout le monde en fait autant.

— Dites-moi, Pierre, lui demandai-je cependant l'autre jour, que vous sert cet almanach, vous ne lisez pas ?

— Oh ! bien, mossieu Charles, je vais vous dire ; je le pends dans mon jardin, à une ficelle, pou savoi le temps.

— Pour savoir le temps ?

— Mais, oui. N'est-ce pas, quand l'armanâ est sec, c'est qu'y fait beau ; quan y se balance au bout de la ficelle, c'est qu'y fait du vent, et puis, quan il est mouillé, c'est qu'y pleut. Voilà !

OPÉRA. — Pour les adieux de Mme Saulier, nous avons eu *Miss Helyett*, qui conserve sa voix, grâce à un livret passablement croustillieux et à quelques airs heureux, fredonnés par tous. Quoqu'il en soit, cette partition a été, cette fois-ci encore, très applaudie. Citons, tout d'abord, parmi les interprètes, M. Georges : costume, déclamation, gestes, tout était parfait de vérité et, chez lui, jamais de charge, ce qui est une qualité rare pour un comique. Mme Saulier, jolie quand même sous son costume puritain, a obtenu ses succès habituels, malgré un accent anglais imparfait, et Mme Bach a été une sâigne partenaire dans le rôle plus effacé de Manuela.

Le manque de place ne nous permet pas de parler de la représentation d'hier, où Mme Deberio a fait ses débuts dans la *Poupée*, opérette également signée d'Audran et dont la toute mignonne Mariette Sully nous avait révélé, il y a deux ans, une si curieuse création. Nous y reviendrons.

Dimanche, la *Poupée*. A.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

La une. — *Imprimerie Guilloud-Howard*.